

Enseignement, MRE et régionalisation

Le roi hausse le ton !

● Le désenclavement des régions reculées, l'amélioration des services consulaires dans les pays d'accueil des MRE et la mise à niveau du système éducatif sont les priorités du Souverain qui a appelé les responsables à mettre fin aux dysfonctionnements.

nédit ! Alors que les Marocains s'attendaient à entendre le bilan d'une année économique et sociale, le roi Mohammed VI a prononcé un discours, à l'occasion de la Fête du Trône du 30 juillet 2015, qui rompt complètement avec cette tradition. De fait, le Souverain s'est attaqué à des dossiers brûlants qui préoccupent tous les citoyens. Il a ainsi été question du désenclavement des régions reculées, de l'amélioration des services consulaires dans les pays d'accueil des MRE et la mise à niveau de l'école publique. Le message du souverain a été accompagné par des mises en garde à l'encontre des départements ministériels concernés. Pour le gouvernement dans son ensemble, un appel a été lancé par le Souverain pour la finalisation d'un plan intégré devant assurer le financement des projets ciblant les couches défavorisées habitant les zones enclavées. Sur ce premier volet abordé par le discours, le roi a cité 20.800 projets avec un coût prévisionnel de 50 MMDH et qui devront améliorer les conditions de vie de 12 millions de personnes. Le chantier social renvoie directement aux attributions des communes et des régions et celles dévolues à l'INDH pour la lutte contre la pauvreté. « Ces projets pourront être intégrés à l'INDH dans sa nouvelle approche, et s'insérer dans les futurs programmes des conseils régionaux et locaux, qui disposent désormais de res-



sources importantes et de larges compétences», a affirmé SM le roi à l'occasion du 16ème anniversaire de son intronisation. L'étude de terrain a été confiée au ministre de l'Intérieur, qui exerce l'autorité tutélaire sur les collectivités territoriales, pour cerner les besoins de chaque douar et de chaque région, dans les domaines notamment de l'enseignement, de la santé, de l'eau et l'électricité et des routes rurales, et

ayant porté sur toutes les régions du Royaume. Cette étude a permis d'identifier plus de 29.000 douars, dans 1.272 communes, privés des infrastructures de base.

Les consulats et l'enseignement, les grandes déceptions

L'autre principale préoccupation du roi provient du traitement inadéquat des affaires des MRE ainsi que du faible rendement des services

consulaires dont la plupart offrent des prestations en deçà des attentes des Marocains résidant à l'étranger (MRE). Le roi a listé plusieurs difficultés rencontrées par ces Marocains du monde au sein des représentations diplomatiques et qui doivent être éliminées dans les plus brefs délais. « Nous attirons donc l'attention du ministre des Affaires étrangères sur la nécessité de s'employer avec toute la fermeté requise à mettre fin aux dysfonctionnements et autres problèmes que connaissent certains consulats », a déclaré SM le Roi. Les pistes préconisées concernent la représenta-

«L'identité ne peut être altérée à cause de la problématique des langues d'enseignement».

tion des MRE au sein du conseil consultatif. « Afin de conforter la participation des Marocains de l'étranger à la vie nationale, Nous appelons à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution relatives à l'intégration de leurs représentants dans les institutions consultatives et les instances de gouvernance et de démocratie participative », a insisté le roi. Une nouvelle stratégie intégrée, fondée sur « la synergie et la coordination entre les institutions nationales ayant compétence en matière de migration » doit être également élaborée. Concernant l'enseignement, la réforme qui sera entamée selon les nouvelles orientations du rapport stratégique 2015-2030 inquiète aussi le monarque, vu que la crise de confiance dans l'offre publique perdue au sein de plusieurs franges des familles marocaines. Le roi est clair : l'identité marocaine ne pourra être altérée à cause de la problématique des langues d'enseignement, qui peuvent être transformées en un outil du renforcement de l'identité marocaine, selon la vision royale de la réforme qui s'appuie aussi sur l'élargissement de la formation professionnelle dans les métiers mondiaux. ●

PAR YOUNÈS BENNAJAH
y.bennajah@leseco.ma

12 régions concernées par le chantier social

« La région doit constituer un pôle de développement intégré, dans le cadre d'un équilibre et d'une complémentarité entre ses zones, ses villes et ses villages, de telle sorte qu'elle contribue à endiguer le mouvement d'exode vers les villes », a souligné le roi dans son discours du Trône. Les élections de septembre prochain qui donneront naissance à une nouvelle carte politique au sein de la seconde chambre s'annoncent, en effet, cruciales. Non seulement le nouveau cadre de l'unité de l'État et du territoire sera testé, mais aussi les mécanismes d'équilibre et de solidarité nationale entre et avec les régions qui seront mis à l'épreuve. L'enjeu reste également énorme pour la mise en œuvre des attributions des conseils régionaux qui seront élus pour la 1ère fois au suffrage universel direct en vue de conférer aux présidents des conseils régionaux le pouvoir d'exécution des délibérations, en lieu et place des walis et des gouverneurs.